



Projet de proposition de loi sur les SCIC

Préparer le futur de la Scic et la Scic du Futur

Projet de proposition de loi sur les SCIC

- Origine du projet
- Mission IGAS/IGF
- Objectifs pour la PPL
- Elaboration de la PPL
- Contenu déjà identifié

- **Scic sont une partie majoritaire du plaidoyer de la Cgscop, notamment depuis 2019 que ce soit sur le plan législatif ou infra législatif**
- **Il se crée dorénavant plus de projets en Scic qu'en Scop et la tendance va en s'accroissant**
- **Le statut, plus jeune que le statut Scop, est moins abouti et de nombreux points juridiques et techniques demeurent incertains**
- **Alerté par plusieurs dossiers Scic et CAE, les Ministre Borne et Grégoire ont missionné l'IGAS et l'IGF pour produire un rapport qui a été publié le 15 septembre 2021**
- **A la suite de ce rapport la Ministre à l'ESS, Olivia Grégoire, a invité les familles coopératives et en particulier la Cgscop à plancher sur un texte ambitieux pour servir de proposition de loi qui serait déposée avant la fin de l'année 2021**

11 propositions de la mission pour les Scic : dans différents domaines, différents vecteurs juridiques et différents état

Num	Proposition	Acteur Pub.	Vecteur	Avancement
1	Établir une obligation déclarative annuelle auprès de l'administration pour les SCIC, sur le modèle de la procédure pour les SCOP.	Ministère de l'économie, des finances et de la relance (MEFR) Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion (MTEI)	Législatif Réglementaire	A traiter dans PPL Scic
2	Identifier les SCIC dans la nomenclature des catégories juridiques retenue pour la gestion du répertoire SIRENE.	MEFR INSEE Greffes des tribunaux de commerce	Non applicable (N.A.)	Dossier en cours avec les partenaires coopératifs
3	Définir l'utilité sociale au sens de la loi du 10 septembre 1947 ou centrer le statut des SCIC sur la notion d'intérêt collectif.	MEFR	Législatif et décision du Conseil supérieur de la coopération	Avis du CSC et modification du cahier des charges votées. A traiter dans la PPL Scic
4	Actualiser les dispositions du décret n° 2002-241 du 21 février 2002 ainsi que le cadre juridique des SCIC dans la doctrine fiscale.	MEFR Ministère de la cohésion des territoires (MCT)	Réglementaire	QE déposée sur traitement des Scic par rapport aux aides d'Etat
5	Aligner le régime des dirigeants de SCIC sur celui des SCOP en matière d'affiliation à l'assurance chômage.	MEFR Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion (MTEI)	Législatif	A traiter dans la PPL Scic

Num	Proposition	Acteur Pub.	Vecteur	Avancement
6	Lister les agréments et conventions pouvant être conservés en cas de transformation d'une association en SCIC et expliciter les conditions pour y accéder sans faire référence à leur caractère lucratif.	MEFR Ministère des solidarités et de la santé Ministère de l'éducation nationale	Circulaire	
7	Élargir aux SCIC le champ du règlement comptable n° 2009-07 du 3 décembre 2009 relatif à la transformation d'une société en SCOP.	Autorité des normes comptables (ANC) MEFR Ministère de la Justice	Règlement de l'ANC Arrêté interministériel	Règlement rédigé et publié par l'ANC en attente d'homologation Zones d'ombres demeurent, groupe de travail prévu avec l'ANC
8	Ouvrir la possibilité aux SCIC constituées en SAS d'émettre des titres participatifs.	MEFR	Législatif	A traiter dans la PPL Scic
9	Expliciter le cadre juridique applicable au soutien des collectivités territoriales et leurs groupements aux SCIC par voie de circulaire.	MEFR MCT	Circulaire	
10	Autoriser les apports en comptes courant d'associé des collectivités territoriales et de leurs groupements aux SCIC ainsi que l'attribution de subventions aux SCIC par les groupements de collectivités territoriales.	MEFR MCT	Législatif	Amendements à la loi 3DS
11	Expertiser la possibilité de qualifier d'organismes sans but lucratif certaines SCIC.	MEFR Ministère de la Justice Ministère des solidarités et de la santé	Législatif	Mesure de type PLF : doit faire l'objet de discussions avec la prochaine mandature pour insertion PLF 2023 ou PLFR 2022 en mai/juin 2022

- Au vu de l'agenda parlementaire et de la fin de mandature, la PPL Scic n'a quasiment aucune chance d'être discutée avant la fin de la session parlementaire en février 2022
- Une PPL permet de réagir suite à la publication du rapport, de profiter de l'élan
- Faire un objet politique, exploitable et pratique servant de point d'appui pour l'action plaidoyer de la prochaine mandature qui sera le point d'orgue de l'AGORA des SCIC.
- Définir les contours du statut Scic du futur et adresser les débats actuels sur l'évolution du modèle Scic.

- **Travail de recensement et de problématisation par les équipes techniques de la confédération**
- **Un travail de co-construction de la proposition avec les Scic et les partenaires des Scic**
- **Projet soumis et adopté lors de l'AGORA des Scic le 16 décembre 2021**
- **Transmission du texte à des Parlementaires pour dépôt sur les bureaux de l'Assemblée et du Sénat.**

Quelques sujets identifiés

